

Gennari. S Em. le cardinal Gennari est de plus nommé protecteur de cette institution.

— *La santé du Pape.* — Les familiers du Souverain-Pontife sont tout à fait étonnés des mauvaises nouvelles propagées subitement dans une foule de journaux.

Ils déclarent ne constater aucun changement dans l'état de Léon XIII ; et cette affirmation se retrouve chez tous les étrangers qui le revoient après un temps plus ou moins long.

C'est d'ailleurs un fait significatif qu'aucune des occupations ordinaires de Sa Sainteté ne soit suspendue. Au contraire les audiences sont multipliées ; et ceux qui ont eu la faveur d'assister aux audiences semi-publiques de ces derniers temps ont été témoins que le silence n'est nullement imposé au Souverain-Pontife !

Or, pour qui connaît le docteur Lapponi, il n'est pas douteux que toutes ces audiences seraient défendues par lui, s'il trouvait chez le Pape le moindre signe de ce prétendu affaiblissement.

Ceux qui aiment le Pape peuvent donc pleinement se rassurer.

Mais encore une fois, on se demande quel peut être le but des nouvellistes qui reproduisent périodiquement ces bruits alarmants, que les faits eux-mêmes viennent tout de suite démentir.

— A l'occasion du jubilé de 1902, quelques évêques ont fait soumettre à Sa Sainteté Léon XIII certains projets d'hommages, désirant savoir s'ils lui agréeraient.